## MOULOUD HAMROUCHE À PROPOS DE LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE :

# «Un projet qui nous ramène en arrière»

***Invité à prendre part à une conférence-débat autour de la thématique «L'émergence d'un Etat moderne», une rencontre organisée par le Quotidien d'Oran au niveau de l'hôtel* Liberté*, l'ancien chef de gouvernement M. Mouloud Hamrouche, n'a pas caché son hésitation et sa gêne quant à la position à adopter à sa participation aux consultations autour du projet de la révision de la Constitution. «Après avoir pris part en 1989 à l'élaboration de la Constitution qui représente un progrès, une projection, une tentative de séparation des pouvoirs et leur contrôle, subitement on me demande de participer aux consultations autour d'un projet qui nous ramène en arrière», dit-il.***

Photo : Samir Sid

Hamrouche se dit prisonnier de la Constitution de 1980.

**Amel Bentolba - Oran (Le Soir) -** Toujours au sujet des consultations autour du projet de la révision de la Constitution, l'intervenant confie : «Je vais faire un aveu, je suis un peu prisonnier de la Constitution de 89. Moralement je n'ai pas accepté, non pas parce que je n'aime pas les gens ou les hommes au pouvoir mais j'ai du respect pour les auteurs et le Président, je n'ai jamais manqué de respect à quelqu'un. Lorsque j'ai été invité à prendre part aux consultations, j'étais devant une interrogation : si j'y vais, que dire à l'opinion ? Que je me suis trompé à l'époque ? Ou que j'ai menti en 1989, et aujourd'hui je reviens à la réalité ? Ou bien leur dire non, maintenant je suis en train de mentir ? Sincèrement je ne sais pas. Mettez-vous à ma place, je suis vraiment gêné». Et d'ajouter : «D'un autre côté, il est clair que dans le projet il y a une urgence pour le pouvoir, pour le gouvernement, à régler une disposition pour l'ensemble des rouages, et élargir l'amendement sur d'autres dispositions. Une info a circulé disant qu'un autre projet est en élaboration, je ne sais pas s'il sera soumis».

Auparavant, M. Mouloud Hamrouche a abordé la question de l'émergence de l'Etat moderne en Occident, qui a permis, dit-il, aux idées de s'épanouir, à la création de fleurir et l'innovation a pu s'élargir. «Notre société algérienne a, quant à elle, été à plusieurs reprises soumise à se conformer à un ordre. Avec un système de gouvernance fondé sur la concession et la neutralisation sociale, avec l'absence de règles pour l'accès au pouvoir et l'absence de contre-pouvoir».

En l'absence de forces organisées: partis politiques, syndicats, associations…le déficit reste criant. Dès lors, dira l'intervenant, «il faut repenser l'édification de l'Etat et de l'Autorité ; dans notre société on ne doit plus continuer à supporter la situation actuelle… sinon nous allons vers un effondrement tôt ou tard». Toutefois pour Mouloud Hamrouche, l'Armée ne peut pas continuer de servir de base sociale au gouvernement et ce dit-il, «même si j'ai déclaré récemment qu'on ne peut rien faire sans l'Armée, toutefois en l'absence de force politique qui dit à l'armée rentrez dans vos casernes, occupez-vous de vos tâches et laissez-nous l'organisation sociale et encadrez l'Etat et la stabilité.

Malheureusement ce n'est pas encore le cas. Il faut élaborer un consensus pour libérer l'Armée de cette charge». Et de préciser un point qui lui semble utile à relever, «l'Armée n'a jamais fait de coup d'Etat, pour la simple raison que l'Armée est au pouvoir depuis 1958». Interpellé sur la décision prise lors du Conseil des ministres quant à l'exploitation du gaz de schiste, l'ancien chef de gouvernement dira «je vais peut-être vous décevoir, mais personnellement j'ai une règle : lorsque je ne maîtrise pas un sujet, je ne l'aborde pas. Croyez-moi, mais ce domaine est vaste et il y a peu d'experts qui connaissent de quoi ils parlent, les menaces sont réelles, c'est connu. Néanmoins, j'ai une question : l'Algérie a-t-elle besoin d'argent ? Si elle n'a pas besoin d'argent alors elle ne peut ne pas se précipiter».

La question du consensus est un point sur lequel l'ancien chef de gouvernement reste intransigeant, «oui il faut un consensus et même si j'en avais un je ne le donnerais pas, je n'ai rien identifié, je sens que le pays a besoin d'une nouvelle direction. Ce consensus national, il faut le chercher tous ensemble avec le pouvoir, l'ensemble de la société, des acteurs politiques… il faut se libérer des préjugés et des rancunes d'hier, et décider quel type de consensus nous voulons. Ou bien élaborer un consensus primitif et changer de cap, puis examiner les moyens, le rythme…. Mais tous ensemble».

**A. B.**

## LE CONSEIL NATIONAL DU RCD SE PRONONCE SUR LA CONSTITUTION

# «Une manœuvre de diversion»

***Le Conseil national du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), qui s'est réuni en session ordinaire vendredi, a commenté et pris position relativement aux consultations autour de la nouvelle Constitution. Dans sa résolution finale, le Conseil a noté que «les consultations autour d'une ultime révision constitutionnelle décidée dans la précipitation sonnent comme une manœuvre de diversion et une fuite en avant d'un régime politique finissant, dépourvu de projet et d'une vision structurante.»***

**Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) -** Avant d'émettre un tel verdict, le Conseil national du RCD s'est arrêté sur les comportements officiels qui ont suivi l'élection présidentielle du 17 avril. Les conditions d'investiture du chef de l'Etat lui ont dicté cette critique : «La prestation de serment humiliante qui a marqué l'investiture d'un chef d'Etat grabataire illustre une gouvernance déjà délétère et annonce un chaos qui tétanise le pouvoir. L'indigence des amendements projetés corrobore les limites de la manipulation en cours et un recours à des consultations fallacieuses qui virent à un monologue de plus. Une fois encore, les questions sociétales fondamentales liées à la nature de l'Etat, à savoir la refonte institutionnelle, l'officialisation de la langue amazighe et l'équilibre des pouvoirs sont occultées.» Le RCD, dont la position par rapport à la mouture de la nouvelle Constitution soumise à débat est connue, s'est félicité que nombre de partis et d'acteurs politiques se soient éveillés à la supercherie et aient décliné l'invitation qui leur est faite de débattre du texte.

«Le Conseil national se félicite du rejet de cette duperie par les acteurs politiques et sociaux crédibles ; attitude qui renforce d'autres décisions dont celle exprimée déjà par la Coordination pour les libertés et la transition démocratique constituée de partis de diverses obédiences.»

Le Conseil national du RCD a appuyé la démarche de la direction du parti engagée au sein de la CNTLD. Cette démarche épouse parfaitement un vecteur directeur de l'action politique du parti : «Avant de se lancer dans la compétition électorale, il y a lieu de fixer une feuille de route consensuelle définissant les mécanismes à même d'assurer le libre choix des Algériens. Tant que ces principes et règles ne sont pas assumés ou, pire, qu'ils sont violés, comme c'est le cas depuis l'indépendance, il est illusoire de voir émerger une représentativité politique légitime et crédible.»

S'agissant de la situation économique du pays, le RCD avertit contre «le rétrécissement et la dilapidation des bases financières que requièrent la cohésion et la stabilité du pays».

Pour le parti, l'effondrement de l'économie nationale annonce des périls imminents si les réformes énergiques sont encore différées. «La décision prise à la hussarde, excluant les partenaires économiques et sociaux, de l'exploitation du gaz de schiste, de l'adhésion à l'OMC et d'un nouveau plan de dépenses publiques – et non pas de développement — ne sont que des politiques de prédation et des faux-fuyants aux conséquences incalculables.»

**S. A. I.**

Photo : Samir Sid

Le parti de Bellabas se félicite du refus des partis à participer à une duperie.

## CONSTITUTION CONSENSUELLE

# L'ANR décline ses propositions

***L'Alliance nationale républicaine (ANR), qui a déjà tranché quant à participer au processus de consultations autour du projet de révision constitutionnelle, décline les principales propositions qu'elle compte émettre à Ahmed Ouyahia, chargé de ces concertations.***

**M. Kebci - Alger (Le Soir) -** C'était hier, à l'occasion de la conférence régionale des wilayas du Centre, tenue au siège national du parti à Alger. Intervenant à l'ouverture de cette réunion, le secrétaire général de l'ANR a tenu de prime abord à préciser que trois autres conclaves similaires se tenaient en même temps à l'ouest, à l'est et au sud du pays, et les conclusions de ces quatre réunions feront l'objet d'une synthèse vendredi prochain, à l'occasion de la conférence nationale. Belkacem Sahli a d'abord tenu à apporter un correctif qu'il jugera plus qu'utile ; il ne s'agit pas d'une Constitution consensuelle mais de consultations consensuelles devant déboucher sur une Constitution, exprimant son souhait que le projet soit à la fin soumis à un référendum populaire pour lui conférer toute la légitimité.

Estimant que ces consultations sont un rendez-vous historique, le patron de l'ANR invitera la classe politique et la société civile à ne pas le manquer, au risque de rester en marge du développement du pays projeté pour les cinquante prochaines années. Entre autres donc, des propositions que Sahli compte faire, la définition de la nature du système que le parti souhaite semi-présidentiel avec maintien des deux Chambres du Parlement au vu, dira-t-il, de la sociologie du peuple, qui n'autorise pas présentement «l'aventure» du système parlementaire, la séparation des pouvoirs, l'instauration d'un chef du gouvernement, l'indépendance de la justice, le renforcement du rôle de la société civile et la constitutionnalisation des positions diplomatiques du pays, ...

Le secrétaire général de l'ANR, qui dira émettre des réserves autour des 47 articles amendés dans cette mouture proposée au débat, défendra le ministre d'Etat et directeur de cabinet du président de la République, chargé de piloter ce projet. «C'est un homme politique d'excellence et nous estimons qu'il est l'homme qu'il faut pour cette mission».

**M. K.**